

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 16/111 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE DECIDANT DE PRENDRE EN CHARGE LES FRAIS DE TRANSPORT AFFERENTS AU DEPLACEMENT DE CONSEILLERS EN SARDAIGNE

SEANCE DU 27 MAI 2016

L'An deux mille seize et le vingt-sept mai, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ARMANET Guy, BARTOLI Marie-France, BARTOLI Paul-Marie, BERNARDI François, BORROMEI Vanina, BUCCHINI Dominique, CANIONI Christophe, CASALTA Mattea, CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, CESARI Marcel, COLOMBANI Paul-André, COMBETTE Christelle, FAGNI Muriel, GUIDICELLI Lauda, GUISEPPI Julie, LACOMBE Xavier, LEONETTI Paul, MONDOLONI Jean-Martin, MURATI-CHINESI Karine, NADIZI Françoise, NIVAGGIONI Nadine, OLIVESI Marie-Thérèse, ORSONI Delphine, OTTAVI Antoine, PARIGI Paulu Santu, POLI Laura Maria, PROSPERI Rosa, PUCCI Joseph, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, ROSSI José, SANTUCCI Anne-Laure, SIMEONI Marie, STEFANI Michel, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, TOMA Jean, TOMASI Petr'Antò, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. BENEDETTI François à Mme GUISEPPI Julie
M. BIANCUCCI Jean à Mme FAGNI Muriel
M. CHAUBON Pierre à Mme BARTOLI Marie-France
M. CORDOLIANI René à Mme NADIZI Françoise
Mme FILIPPI Marie-Xavière à M. CANIONI Christophe
M. GIACOBBI Paul à M. TATTI François
Mme GRIMALDI Stéphanie à Mme COMBETTE Christelle
Mme GUIDICELLI Maria à M. BARTOLI Paul-Marie
Mme MARIOTTI Marie-Thérèse à M. ROSSI José
Mme PONZEVERA Juliette à Mme GUIDICELLI Lauda
M. SANTINI Ange à Mme MURATI-CHINESI Karine
Mme SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette à M. LACOMBE Xavier.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,

SUR rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

Dans le cadre d'une volonté commune de rapprochement des deux îles Corse - Sardaigne, une délégation d'élus de l'Assemblée a été invitée à assister à la réunion du Conseil Régional de Sardaigne et à la fête nationale qui s'est déroulée le 28 avril dernier à Cagliari.

La délégation était composée du Président de l'Assemblée de Corse et des conseillers suivants : Mmes CASANOVA-SERVAS Marie-Hélène, GUIDICELLI Maria, POLI Laura maria et SANTUCCI Anne-Laure et de MM. MONDOLONI Jean-Martin, TOMASI Petr'Antò et VANNI Hyacinthe.

DECIDE de prendre en charge, dans le cadre d'un mandat spécial, les frais engagés par ces conseillers au titre de ce déplacement, aux conditions réglementaires en vigueur.

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 27 mai 2016

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI